

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est
du 15 juin 2018

Un comité d'établissement s'est tenu vendredi 15 juin 2018 à Strasbourg. Voici tout d'abord la déclaration liminaire de Force Ouvrière prononcé devant la direction par Bruno Demange, élu de Nancy, représentant FO au CCE et délégué syndical.

À QUOI SERT UN POINT DANS UNE INSTANCE TELLE QUE CELLE-CI ?

Lors du précédent CE, nous avons évoqué assez longuement un problème lié à un nouveau cahier des charges, définissant le marché pour les prestations de sécurité et de gardiennage.

Nous avons posé des questions... Nous voulions savoir pourquoi certaines dispositions nouvelles avaient été prises, notamment une qui impose de pratiquer des "chevauchements" entre deux vacations, nécessitant de changer l'organisation du travail de nos collègues gardiens sur les différents sites.

Le mois dernier, aucune réponse précise n'avait pu être donnée sur ce qui a motivé France TV dans cette démarche...et le point a dû être inscrit à l'ordre du jour du CE de ce mois-ci.

Dans l'attente, il avait été demandé :

- que France TV fasse suspendre l'application de ces modifications substantielles là où ça pose problème

- et aussi que ce cahier des charges nous soit communiqué avant cette instance.

Au final, que s'est-il passé ?

Ce cahier des charges, nous l'attendons toujours...

Quant aux interventions du service IMG pour demander aux entreprises prestataires un peu de souplesse, nous les attendons toujours également sur la plupart des sites...

Pratiquement aucune entreprise n'a été contactée.

Et pendant ce temps là, la tension monte... Le pire, c'est probablement Amiens, où un licenciement a déjà été prononcé pour ce motif, en l'occurrence celui d'une salariée qui n'a pas accepté l'avenant proposé...

Tout cela aurait pu... Tout cela aurait dû être évité.

C'est pourquoi nous attendons beaucoup de ce point dans ce CE. C'est juste la 3ème fois que nous l'abordons !

Enfin, pour terminer avec une note sympathique, il est un salarié, ici à Strasbourg qui, lui aussi, quitte ses fonctions. Lui ne part pas fâché : il fait juste valoir ses droits à la retraite après une belle carrière, notamment après 18 ans de service à France 3 Alsace... Il se prénomme Jean-Luc, et c'était ce jour là sa toute dernière journée. L'occasion de lui souhaiter bon vent...

Le message de cette déclaration liminaire était clair : nous comptions sur ce point "gardiennage" lors de ce CE pour que tous ces problèmes soient enfin réglés. Malheureusement, c'est encore loin d'être le cas !

- Déjà, les élus ont déploré l'absence physique du responsable IMG. Il n'était qu'au téléphone (avec une qualité de communication très moyenne).

- Ensuite, force est de constater que le sujet n'a pas avancé depuis les débats dans ce même CE le mois dernier.

- L'entreprise n'a donc toujours pas l'intention de revenir sur ce cahier des charges contesté, imposant des "chevauchements" (ce qui pose problème pour le maintien des vacances de 12 heures).

Pourquoi ? Réponse du responsable IMG : "je ne sais pas !"

Existe-t-il une raison réglementaire imposant ces nouvelles dispositions ? Réponse du responsable IMG : "je ne sais pas !"

Et s'il n'y en a pas, alors, pour quelle raison l'entreprise s'obstine sur ce sujet ? Pas de réponse !

Est-ce que France TV accepterait de revenir sur ces dispositions ? Pour seule réponse, il nous est dit que cela ne peut être évoqué à ce niveau de responsabilité !! Surprenant, alors que ce dossier est à l'ordre du jour pour la 3ème fois cette année, et que la direction connaissait parfaitement l'existence de ce point crucial de la problématique !

- Les élus ont appris par ailleurs qu'un déplacement a été effectué à Reims le 30 mai dernier, et que l'entreprise de gardiennage s'est engagée à rencontrer chaque agent + les responsables locaux de France 3.

- Sur la question des cartes de nettoyage, l'entreprise de Reims s'est engagée à en fournir. Mais les montants seront-ils les mêmes ? Et qu'en sera t-il sur les autres antennes (puisque ce ne sont pas les mêmes entreprises) ? Exemple à Besançon : les cartes ne seraient qu'à 40 euros par an, contre 185 auparavant.

- Même problème concernant les indemnités kilométriques, à Besançon, celles-ci seraient passées de 0,42 à 0,28 euro.

- Quant à la question du paiement des heures supplémentaires, la direction précise que l'entreprise de Reims n'organise plus des cycles sur 3 mois (comme la précédente), mais sur 12. Pour les agents, ça change tout : c'est la raison pour laquelle ils touchent désormais entre 100 et 200 euros de moins chaque mois.

- Pour l'anecdote, alors qu'une suspension de séance a été demandée (ET QUE LE POINT N'ÉTAIT DONC PAS TERMINÉ), le responsable IMG n'a même pas pris soin de se reconnecter à la reprise de la séance.

Il n'a donc pas été possible de lui poser une question sur l'état déplorable de l'entretien sur le site de Dijon. Quels sont-ils, ces problèmes ?

- Déjà, l'entreprise en charge du nettoyage des locaux ne donne pas satisfaction. Un cahier de doléances assez précis a été établi. Pour autant, il n'en n'a pas été tenu compte par le service IMG lors du renouvellement du marché, et la même entreprise a bizarrement été reconduite. Et du coup, les difficultés persistent. Certes, ceux qui attribuent les marchés ne sont pas ceux qui en subissent les conséquences !!!

- Autre problème : les fontaines à eau. À Dijon, deux sur trois ne fonctionnent plus. Pourquoi ne sont-elles pas réparées ? Tout simplement parce que France TV aurait "oublié" de résigner le contrat d'entretien...

- Même le directeur régional de Bourgogne Franche-Comté trouve la situation (et l'absence de contact de l'entreprise prestataire) inadmissible. Lui aussi réclame qu'un point puisse être fait urgemment. Les élus FO demandent également qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CE...avec, cette fois-ci, la présence du responsable IMG en présentiel !

1/ LES NOUVELLES GRILLES DE PROGRAMMES

Mais le plus important, dans un CE d'un établissement fabriquant des offres de télévision, est évidemment le cœur de l'activité, en l'occurrence les programmes. Et les infos transmises sont heureusement plus positives que celles sur le fonctionnement de l'IMG !

Tous les rendez-vous régionaux sont maintenus et reconduits. Les principales nouveautés concernent Paris Île-de-France et Marseille (avec l'expérimentation d'un 7/9 avec France Bleu, à partir de l'automne) et le Grand Ouest (Pays de Loire, Centre Val de Loire, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, et Île-de-France) avec une nouvelle case en seconde partie de soirée, pour un projet de magazine culturel. Ces régions disposaient du potentiel pour le faire, car elles ne fabriquent pas une seconde matinale, comme celles du Nord-Est (diffusées à la place de l'Instant R, à 10h50).

1.1/ EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- Les 9h50 sont reconduits sur 52 mn, mais la formule va être retravaillée, pour être plus rythmée.

De même, des directs quotidiens sont programmés ; titre du rendez-vous : "c'est votre tour", avec l'idée de montrer encore plus la région. Nous retrouverons un direct du même endroit dans le journal de midi.

- Le samedi, à 11h30, l'expérience de "ça roule en cuisine" se poursuit, toujours en collaboration avec le Grand-Est. Six numéros seront fabriqués par BFC.

- Quant au magazine de découverte "c'est là", il est reconduit lui aussi, sachant qu'il se place en tête du classement de ces magazines de découvertes.

- Un changement : les Soir 3 seront désormais communs à toute la BFC, fabriqués à tour de rôle à Dijon et à Besançon. L'objectif est affiché : dégager des moyens au profit du numérique. Pour davantage de modules mais aussi des reportages dans des nouveaux formats (afin d'aller chercher de nouveaux publics). Tous les jours, par exemple, un journaliste web sera sur le terrain. Lors de derniers recrutements, des profils avec du "sang neuf" en matière de numérique ont été choisis, afin de pouvoir répondre à ce besoin. Un débat s'est engagé à ce sujet, par rapport à la question des compétences complémentaires : ces journalistes sont-ils rédacteurs ? JRI ? Pour la direction, ces pratiques nouvelles, avec des I phones, ne font pas l'objet de compétences complémentaires.

- Enfin, au sujet des collaborations entre France 3 et France Bleu, il nous est expliqué qu'il existe 4 stations de France Bleu en BFC, et qu'il est d'ores et déjà prévu d'associer ces stations, à tour de rôle, dans une émission politique commune, dès septembre. Prévu également, le fait de partir ensemble sur les grands événements, et de se trouver ensemble sur des manifestations telles la foire de Dijon.

1.2/ DANS LES HAUTS DE FRANCE

- Un maître mot : la continuité !

Les matinales se portent très bien.

Le 9h50, fabriqué en Picardie, a permis de faire progresser l'audience de la case...y compris dans le Nord Pas-de-Calais.

De même, le rendez-vous suivant ("vous êtes formidables"), fabriqué à Lille, a fait progresser la case...y compris sur la Picardie. L'ADN a pris.

- Autre satisfaction, le magazine de découverte "les gens des Hauts" a trouvé son public. Cette émission a tout son sens dans cette région,

- Belle dynamique aussi, au niveau des documentaires : avec 20 œuvres, dont l'essentiel est fabriqué sur le site de la Filière, à Lambersart.

- Côté PAE, 4 sont prévues sur le dernier trimestre. Sur la patinoire, sur la braderie de Lille (un classique), sur la réouverture de la piscine de Roubaix (avec une volonté de marquer le coup) et une date importante : le 11 novembre prochain, centenaire de la signature à Compiègne, en Picardie, de l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale.

- Côté réflexions pour collaborer avec France Bleu, c'est un peu moins avancé qu'en BFC. Un séminaire est prévu dans les jours prochains avec les cadres des deux "maisons". Des idées existent, notamment sur le terrain sportif : à Lille, il existe une émission fabriquée par France en direct sur le web, et il existe aussi une émission faite par France Bleu à la radio. Il en est de même à Amiens, avec la participation chaque lundi d'un journaliste France 3, Jean-Louis Croci. Des choses sont donc à imaginer, mais on va se donner du temps.

1.3/ DANS LE GRAND-EST

- Pas de grand changement non plus...

Nos rendez-vous dans la matinale (les deux éditions de 9h50 Champagne Ardenne/Lorraine et Alsace...suivies de "Complètement à l'Est", qui fait travailler ensemble les 3 rédactions du Grand-Est). L'audience est au rendez-vous puisque nous sommes 1 point au dessus de la moyenne nationale.

- Sur le week-end, le magazine culinaire "ça roule en cuisine" se poursuit, en collaboration avec les antennes BFC. Le magazine de découverte PCPL va évoluer, avec le changement des deux présentateurs et avec un nouveau concept, assorti d'une réécriture globale.

- Côté numérique, la Lorraine a initié un dispositif avec de jeunes talents musicaux ; il va se poursuivre. Une réflexion va être engagée sur la manière de procéder.

- Enfin, côté PAE, 4 temps forts sont à retenir : en juillet, le festival Constellation, à Metz, puis en septembre, les journées du Patrimoine et le Livre sur la Place (avec une présence numérique plus forte). Avant d'enchaîner au mois d'octobre avec le Nancy Jazz Pulsations.

2/ ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE DÉMATÉRIALISATION DES CONTRATS DE TRAVAIL (ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUE)

Ce sujet, évoqué plus longuement lors du CCE en début de semaine dernière, a aussi fait l'objet d'un point lors du CE du Nord-Est.

Pour l'essentiel, il est confirmé que l'antenne du Nord Pas-de-Calais va faire partie des sites pilotes sur ce projet.

[RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU COMPTE RENDU FO DU CCE, EN CLIQUANT ICI](#)

Vous retrouverez également tous les autres sujets traités en CCE, et notamment :

- la réforme annoncée le 4 juin par la ministre de la culture
- la suppression des directions de chaînes
- l'analyse des comptes 2017
- et la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source par l'entreprise

3/ QUESTIONS DIVERSES

1/ Au sujet des gestionnaires d'antenne, et leur positionnement dans les grilles.

Une saisine avait été adressée en mars 2014. Un an plus tard, la direction exprimait le souhait de traiter cette question dans le cadre de l'espace métiers. En mai 2017, un groupe de travail était constitué, et plusieurs réunions ont eu lieu. Dernière en date, le 4 décembre 2017.

Quelle est aujourd'hui la suite de ce dossier ? Y a-t-il de nouvelles échéances à attendre ? Ou est-ce que ces travaux ont permis d'aboutir à une solution ?

La direction répond qu'elle prévoit d'organiser une réunion en visioconférence (du fait des difficultés d'agenda pour programmer cette date) pour effectuer une restitution.

2/ Au sujet des seuils à 80 et 120 jours pour l'emploi des salariés non permanents

La direction peut-elle rappeler aux chefs de service et RH de proximité que ces chiffres sont bien des "seuils", et non des plafonds ? Et que les personnels peuvent dépasser ces seuils après avoir reçu un "feu vert" des services RH ?

Réponse très claire de la direction : oui, nous le ferons !

Prochain CE du Nord-Est le 6 juillet à Strasbourg



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Établissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken,